

Faits marquants

Ce bulletin d'information vous présente des statistiques exclusives sur la garantie des salaires et les activités de l'AGS dans le cadre des procédures collectives. Les évolutions chiffrées sont indiquées sur 12 mois glissants, c'est-à-dire les 12 derniers mois arrêtés à la fin du 4^e trimestre 2014 et du 1^{er} trimestre 2015, afin de fournir des résultats qui tiennent compte des délais nécessaires à la transmission des informations entre les différents intervenants des procédures collectives et à leur enregistrement.

Poursuite de la baisse des interventions AGS

Malgré une très légère amélioration, 2014 a de nouveau été une année noire en matière de défaillances d'entreprises. Comme le constate la société Altarès dans son bilan publié début janvier, leur nombre a reculé de -0,8% par rapport à 2013 mais demeure supérieur à 60 000 unités. Le 4^e trimestre a laissé augurer une vraie tendance positive avec un repli plus marqué (-5,0%), mais cette relative embellie reste encore très fragile. En parallèle, et même si tous les indicateurs d'activité de l'AGS demeurent à des niveaux élevés, le nombre d'interventions continue de diminuer (sauf pour les procédures de sauvegarde).

Sur 12 mois glissants, le nombre d'affaires AGS ouvertes en liquidation judiciaire d'office et en redressement judiciaire baisse de -2,7% à fin décembre 2014. Dans le même temps, le nombre d'interventions en procédure de sauvegarde a connu un accroissement de +12,5%. Au regard des chiffres provisoires du 1^{er} trimestre 2015, ces tendances devraient se confirmer.

Initié à la fin du 4^e trimestre 2014, le recul du nombre de salariés bénéficiaires de la garantie AGS sur 12 mois glissants se poursuit : -5,7% à fin mars 2015.

Des avances sur 12 mois en repli mais encore supérieures à 2 milliards d'euros

Dans ce contexte, le montant avancé sur les 12 derniers mois s'élève à pratiquement 2,16 milliards d'euros, soit un montant en baisse de -2,8% par rapport à celui enregistré sur les 12 mois précédents. Sur la même période, le montant récupéré, sous l'effet des fortes avances de ces dernières années, a augmenté de +1,0% pour s'établir à 749,9 millions d'euros.

Thierry Méteyé
Directeur national de la Délégation Unédic AGS

Indicateurs

Dépenses et encaissements de l'AGS

sur 12 mois glissants : du 1^{er} avril 2014 au 31 mars 2015



Evolution des procédures collectives avec intervention de l'AGS

sur 12 mois glissants : du 1^{er} janvier au 31 décembre 2014



Montant des cotisations

sur 12 mois glissants : du 1^{er} mars 2014 au 28 février 2015



Evolution des procédures de sauvegarde

sur 12 mois glissants : du 1^{er} janvier au 31 décembre 2014



Evolution du nombre d'affaires ouvertes au titre de la garantie AGS en liquidation judiciaire d'office et en redressement judiciaire

Statistiques

| Nombre d'affaires AGS ouvertes | Données au 4 ^e trimestre 2014 | | | | | | Données provisoires au 1 ^{er} trimestre 2015 | | | | |
|---------------------------------|--|--------------|--------------|---------------------------|-------------------|--------------------------------------|---|--------------|------------|----------------------------|-------------------|
| | Oct. | Nov. | Déc. | Cumul | | Evolution annuelle 12 mois glissants | Janv. | Fév. | Mars | Cumul | |
| | | | | 4 ^e trim. 2014 | 12 mois glissants | | | | | 1 ^{er} trim. 2015 | 12 mois glissants |
| Liquidation Judiciaire d'office | 1 395 | 1 169 | 859 | 3 423 | 14 455 | -1,1% | 1 159 | 952 | 497 | 2 608 | 13 003 |
| Redressement Judiciaire | 867 | 740 | 558 | 2 165 | 9 345 | -5,0% | 667 | 613 | 339 | 1 619 | 8 235 |
| Total | 2 262 | 1 909 | 1 417 | 5 588 | 23 800 | -2,7% | 1 826 | 1 565 | 836 | 4 227 | 21 238 |

Source. Délégation Unédic AGS (données arrêtées au 31 mars 2015).

Champ. Les statistiques sur les affaires ouvertes au titre de la garantie AGS une période donnée (trimestre ou année) concernent les entreprises défailtantes pour lesquelles le jugement d'ouverture d'une procédure collective (liquidation judiciaire d'office ou redressement judiciaire) a été prononcé au cours de la période et qui ont fait l'objet d'une demande d'avance au 31 mars 2015. **Avertissement.** Ces statistiques sont susceptibles d'évoluer, essentiellement pour le 1^{er} trimestre 2015, en raison de la transmission des relevés de créance par les mandataires judiciaires à la Délégation Unédic AGS qui peut être postérieure à la date d'arrêt des données. Même si elles ne sont pas totalement figées, les évolutions fournies sur 12 mois glissants indiquent des tendances fiables.

Faits marquants

Diminution du nombre d'affaires AGS ouvertes sur 12 mois glissants

Le nombre de liquidations judiciaires d'office et de redressements judiciaires ayant donné lieu à une intervention de l'AGS reste en baisse avec une évolution annuelle à la fin du 4^e trimestre 2014 de -2,7% (contre -1,0% à la fin du 3^e trimestre et +0,8% à la fin du 2^e trimestre).

Cette baisse est plus prononcée pour les redressements judiciaires dont la diminution est supérieure de 3,9 points à celle des liquidations judiciaires.

Tendance

Vers une poursuite de la baisse du nombre d'affaires AGS ouvertes

Les chiffres provisoires du 1^{er} trimestre 2015 (arrêtés au 31 mars 2015) indiquent un probable maintien de cette tendance et donc une diminution du nombre d'interventions AGS en liquidation judiciaire d'office et en redressement judiciaire : 21 238 affaires ont déjà été ouvertes sur les 12 derniers mois, soit une baisse de -2,9% par rapport aux données provisoires des 12 mois précédents (chiffres arrêtés au 31 mars 2014).

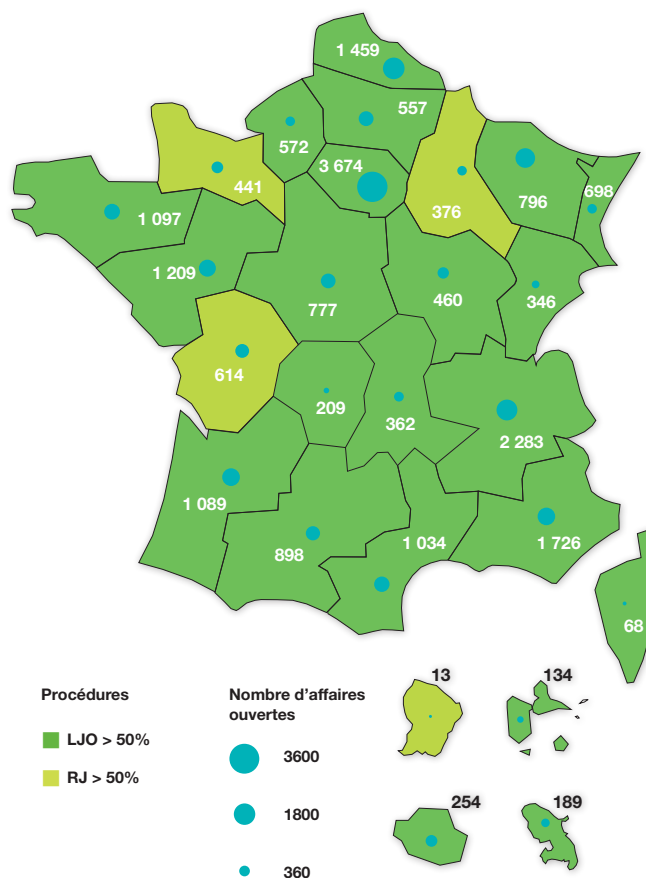
Focus

Plus du quart des interventions AGS dans le secteur de la construction

A la fin du 1^{er} trimestre 2015, 28,4% des affaires AGS ouvertes sur les 12 derniers mois concernent des entreprises du secteur de la construction et 19,1% des entreprises du secteur du commerce. Viennent ensuite les secteurs de l'hébergement et restauration, des activités de service et de l'industrie (avec respectivement 13,0%, 10,4% et 10,1% des interventions).

Cartographie régionale

Nombre d'affaires AGS ouvertes en RJ et LJO par région au 31 mars 2015 (sur 12 mois glissants)



Les régions où le nombre d'affaires AGS ouvertes sur les 12 derniers mois (données provisoires) est le plus élevé sont l'Île-de-France, Rhône-Alpes, Provence-Alpes-Côte d'Azur et le Nord-Pas-de-Calais. Par ailleurs, la part que représentent les liquidations judiciaires d'office dans ces procédures est prédominante dans la quasi-totalité des régions, à l'exception de la Guyane, de la Basse-Normandie et de la Franche-Comté qui ont une proportion de redressements judiciaires supérieure à 50% sur la période.

Evolution du nombre de procédures de sauvegarde ouvertes et d'interventions AGS en procédure de sauvegarde

Statistiques

| | Données au 4 ^e trimestre 2014 | | | | | | Données provisoires au 1 ^{er} trimestre 2015 | | | | |
|--------------------------------|--|------|------|---------------------------|-------------------|--------------------------------------|---|------|------|--------------|-------------------|
| | Oct. | Nov. | Déc. | Cumul | | Evolution annuelle 12 mois glissants | Janv. | Fév. | Mars | Cumul | |
| | | | | 4 ^e trim. 2014 | 12 mois glissants | | | | | 1 trim. 2015 | 12 mois glissants |
| Procédures de sauvegarde * | 159 | 163 | 121 | 443 | 1 670 | +1,0% | 147 | 142 | 155 | 444 | 1 693 |
| Dont interventions de l'AGS ** | 22 | 16 | 9 | 47 | 333 | +12,5% | 8 | 0 | 2 | 10 | 225 |

Source. Délégation Unédic AGS (données arrêtées au 31 mars 2015).

Avertissement. Ces statistiques sont susceptibles d'évoluer en raison des délais suivants : * la publication de la procédure de sauvegarde par le Greffe peut être postérieure à la date d'arrêt des données ; ** la conversion en redressement ou liquidation judiciaire et la transmission des relevés de créance par le mandataire judiciaire à la Délégation Unédic AGS peuvent être postérieures à la date d'arrêt des données. Même si elles ne sont pas totalement figées, les évolutions fournies sur 12 mois glissants indiquent des tendances fiables.

Faits marquants

Hausse du nombre de procédures de sauvegarde sur 12 mois glissants

Avec une évolution annuelle à fin décembre 2014 de +1,0% contre +3,7% à fin septembre 2014 et +4,4% à fin juin 2014, l'augmentation sur 12 mois glissants du nombre de nouvelles sauvegardes se poursuit. En parallèle, le nombre de ces procédures ayant fait l'objet d'une intervention de l'AGS est également orienté à la hausse : +12,5% à fin décembre 2014 contre +5,1% à fin septembre 2014 et +7,7% à fin juin 2014.

Sur les 47 interventions de l'AGS dans des procédures de sauvegarde ouvertes au 4^e trimestre 2014, 23 ont été réalisées pendant la période d'observation.

Au 31 mars 2015, les régions cumulant le plus grand nombre d'interventions AGS dans des procédures de sauvegarde

ouvertes en 2014 sont Rhône-Alpes avec 15,5% des interventions, l'Ile-de-France avec 11,9%, la région Provence-Alpes-Côte d'Azur avec 9,3% et l'Aquitaine avec 8,1%.

Tendance

Vers une poursuite de l'augmentation du nombre de procédures de sauvegarde

Au vu des chiffres provisoires du 1^{er} trimestre 2015 (arrêtés au 31 mars 2015), le nombre de sauvegardes devrait continuer à augmenter : 1 693 procédures ont déjà été ouvertes et recensées sur les 12 derniers mois, soit une hausse de +3,6% par rapport aux données provisoires des 12 mois précédents (chiffres arrêtés au 31 mars 2014).

Salariés

Evolution du nombre de salariés ayant nécessité l'intervention de la garantie AGS et du nombre de licenciements

Statistiques

| Nombre de bénéficiaires de la garantie AGS | Janv. | Fev. | Mars | Cumul | | Evolution annuelle 12 mois glissants |
|--|--------|--------|--------|--------------|-------------------|--------------------------------------|
| | | | | 1 trim. 2015 | 12 mois glissants | |
| | 35 080 | 30 710 | 26 900 | 92 690 | 270 870 | -5,7% |

Source. Délégation Unédic AGS.

| Nombre de licenciements dans les affaires AGS | Oct. | Nov. | Déc. | Cumul | | Evolution annuelle 12 mois glissants |
|---|--------|-------|--------|---------------------------|-------------------|--------------------------------------|
| | | | | 4 ^e trim. 2014 | 12 mois glissants | |
| | 10 410 | 9 150 | 11 120 | 30 680 | 123 110 | -8,1% |

Source. Délégation Unédic AGS (données arrêtées au 31 mars 2015).

Avertissement. Les statistiques sur le nombre de licenciements sont susceptibles d'évoluer en raison du délai d'établissement et de la transmission des relevés de créance par les mandataires judiciaires à la Délégation Unédic AGS qui peuvent être postérieurs à la date d'arrêt des données. Ces chiffres ne s'analysent définitivement qu'avec un recul de 6 mois minimum.

Bénéficiaires

Baisse du nombre de bénéficiaires

Amorcée à la fin du précédent trimestre, la baisse du nombre de salariés bénéficiaires de la garantie AGS sur 12 mois glissants se poursuit : -5,7% au 31 mars 2015 contre -4,2% au 31 décembre 2014 et +0,7% au 30 septembre 2014.

Licenciements

Le nombre de licenciements dans les affaires AGS est en diminution de -8,1% sur 12 mois glissants à fin décembre 2014.

Bénéficiaires : salariés ayant reçu au moins un paiement au titre de la garantie des salaires au cours de la période de référence. / **Licenciements** : concernent les salariés ayant une date de rupture du contrat de travail (CDI ou CDD) dans la période de référence.

Evolution et structure des avances de 2010 à 2014

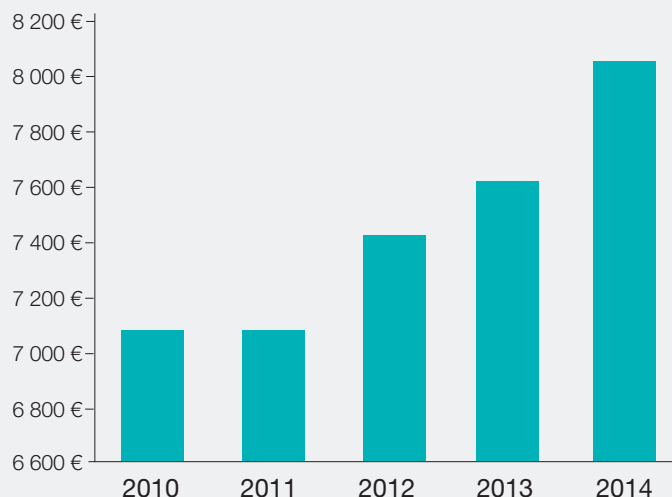
Constat

Hausse du montant moyen par bénéficiaire

Dans un contexte économique fragile, marqué par un nombre élevé de défaillances d'entreprises, les avances n'ont pas cessé de croître sur les trois dernières années, après avoir baissé entre 2010 et 2011. Avec 2,2 milliards d'euros avancés en 2014, elles ont atteint leur plus haut niveau depuis la création de l'AGS.

Sur la période 2011-2014, nous observons également une augmentation du montant moyen par bénéficiaire, particulièrement forte entre 2013 et 2014 puisqu'elle atteint 6,2%. Ceci est dû, de 2011 à 2013, à une hausse moins rapide du nombre de bénéficiaires comparée à celle des montants avancés par l'AGS et, entre 2013 et 2014, à une baisse du nombre de bénéficiaires malgré l'accroissement des avances.

Evolution du montant avancé moyen par bénéficiaire



Source. Délégation Unédic AGS

A noter

Diminution du poids des avances relevant du superprivilège

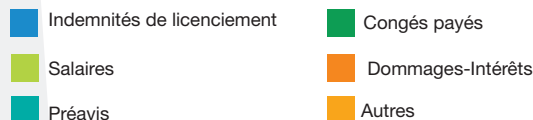
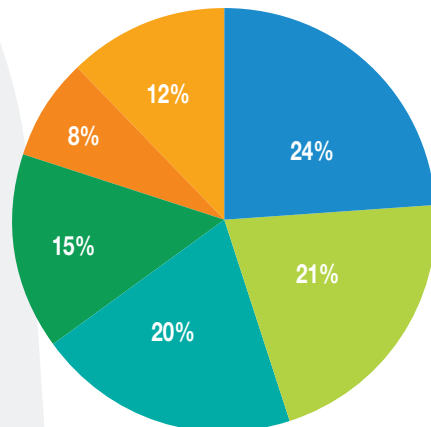
Au cours des 5 dernières années, les avances effectuées à titre superprivilégié restent prédominantes mais leur part chute de 3,6 points pour se fixer à 48,0% en 2014. Ce repli profite aux rangs privilégiés et chirographaires dont les proportions augmentent respectivement de +2,1 et +1,5 points entre 2010 et 2014.

Faits marquants

Augmentation de la part des indemnités de licenciement et des dommages-intérêts

L'analyse de la composition des avances indique que les montants liés aux indemnités de licenciement et aux dommages-intérêts ont une importance croissante de 2010 à 2014, et plus particulièrement entre 2013 et 2014. En effet, depuis 2012, la part des créances dues au titre des salaires n'est pas la plus importante : ce sont les avances effectuées au titre des indemnités de licenciement qui sont dorénavant prépondérantes avec quasiment le quart des sommes avancées en 2014. En outre, elles ont connu une hausse de +3,3% entre 2013 et 2014, alors même que le montant des créances dues au titre des salaires diminuait. Dans le même temps, les dommages-intérêts, qui pèsent pour moins de 10,0% des avances sur les 5 années, ont vu leur montant s'accroître de +18,6%. Avec ces deux augmentations, nous sommes en présence de deux facteurs pertinents qui permettent d'amorcer un début d'explication à la hausse des avances entre 2013 et 2014 en dépit de la baisse du nombre de bénéficiaires.

Répartition du montant avancé en 2014 selon la nature de créance



Source. Délégation Unédic AGS